

VOIE D'ACCÈS POUR LES MÉDICAMENTS AU CANADA



Au Canada, le processus d'accès à de nouveaux médicaments est extrêmement complexe et nécessite l'intervention de différents organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux. Il faut deux ans après l'approbation (732 jours) pour que les patients inscrits au régime public aient accès à un médicament, alors que ceux du régime privé y ont accès en moins d'un an (226 jours).

RÉGIME PUBLIC

732 JOURS
entre l'approbation et
l'accès des patients

RÉGIME PRIVÉ

226 JOURS
entre l'approbation et
l'accès des patients

DEMANDE DE MÉDICAMENT

Les fabricants soumettent un médicament pour que Santé Canada l'examine.

FRAIS
D'EXAMEN :
\$490,666



AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Santé Canada évalue l'innocuité, l'efficacité et la qualité de la fabrication.



EXAMEN DU PRIX

Le **Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB)** détermine le prix limite.

APP

NÉGOCIATIONS DE PRIX

L'Alliance pancanadienne pharmaceutique (**APP**) mène des négociations sur les prix des médicaments pour le compte de plusieurs instances.

ACMTS
INESSS

ANALYSE DU REMBOURSEMENT PUBLIC

L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (**ACMTS**) et l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (**INESSS**) effectuent des évaluations des technologies de la santé et font des recommandations de financement aux régimes publics.



ÉVALUATION DES RÉGIMES PRIVÉS

Les assureurs privés de médicaments évaluent le médicament et négocient les conditions avec le fabricant.



EXAMEN ET DÉCISION

Les provinces et les territoires finalisent les conditions d'utilisation et le temps qui leur est nécessaire pour mettre le médicament à la disposition des patients inscrits aux régimes publics (de 60 à 538 jours).



COUVERTURE POUR LES PATIENTS

Le médicament est admissible à une couverture du régime public et/ou du régime privé.



DISTRIBUTION

Les grossistes et les pharmacies reçoivent le médicament du fabricant.



ACCÈS

Les patients ont accès à des médicaments qui sauvent des vies.

Parlons-en

613.236.0455



info@imc-mnc.ca